



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE

Évreux, le 22 juillet 2020

Première suspension de permis pour usage du téléphone au volant cumulé à une autre infraction

La semaine dernière, un automobiliste circulant dans le département de l'Eure a été intercepté par les forces de l'ordre pour usage du téléphone au volant et excès de vitesse compris entre 20 et 30 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée.

En application d'une nouvelle disposition de la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, le préfet de l'Eure a pris la première décision d'une suspension administrative du permis de conduire pour usage du téléphone au volant cumulé à une autre infraction.

En effet, désormais le préfet peut prononcer une rétention du permis de conduire pour les conducteurs tenant un téléphone en main en commettant en même temps une autre infraction au code de la route en matière de règles de conduite des véhicules, de vitesse, de croisement, de dépassement, d'intersection et de priorités de passage.

Pour rappel :

- téléphoner en conduisant multiplie par 3 le risque d'accident
- lire un message en conduisant multiplie le risque par 23 !
- le port d'oreillettes en conduisant est interdit depuis le 1^{er} juillet 2015
- ces règles s'appliquent également aux conducteurs de deux-roues motorisés et aux cyclistes
- un véhicule momentanément arrêté sur une voie de circulation pour une cause autre qu'un événement de force majeure est considéré comme étant toujours en circulation : l'usage du téléphone dans les embouteillages ou à un feu tricolore est interdit
- Le seul usage du téléphone au volant est puni d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire et d'une amende forfaitaire de 135 €

En cette période de congés, **Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure, rappelle la pleine mobilisation des forces de l'ordre pour préserver le vivre ensemble sur les routes de l'Eure et appelle les automobilistes à la prudence dans leurs déplacements.**

Depuis le début de l'année, 11 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Eure et 238 ont été blessées, parfois très grièvement.

Vivre, ensemble, sur les routes, c'est l'affaire de tous.

**Cabinet du préfet de l'Eure
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : pref-communication@eure.gouv.fr

📧 www.eure.gouv.fr

📘 @prefet.eure

🐦 @Prefet27

1 / 1

Boulevard Georges Chauvin
CS 92201 - 27022 Évreux Cedex